

Note d'info FCO – 31/07/2026

GDS France et GDS19

Recrudescence Foyers FCO3

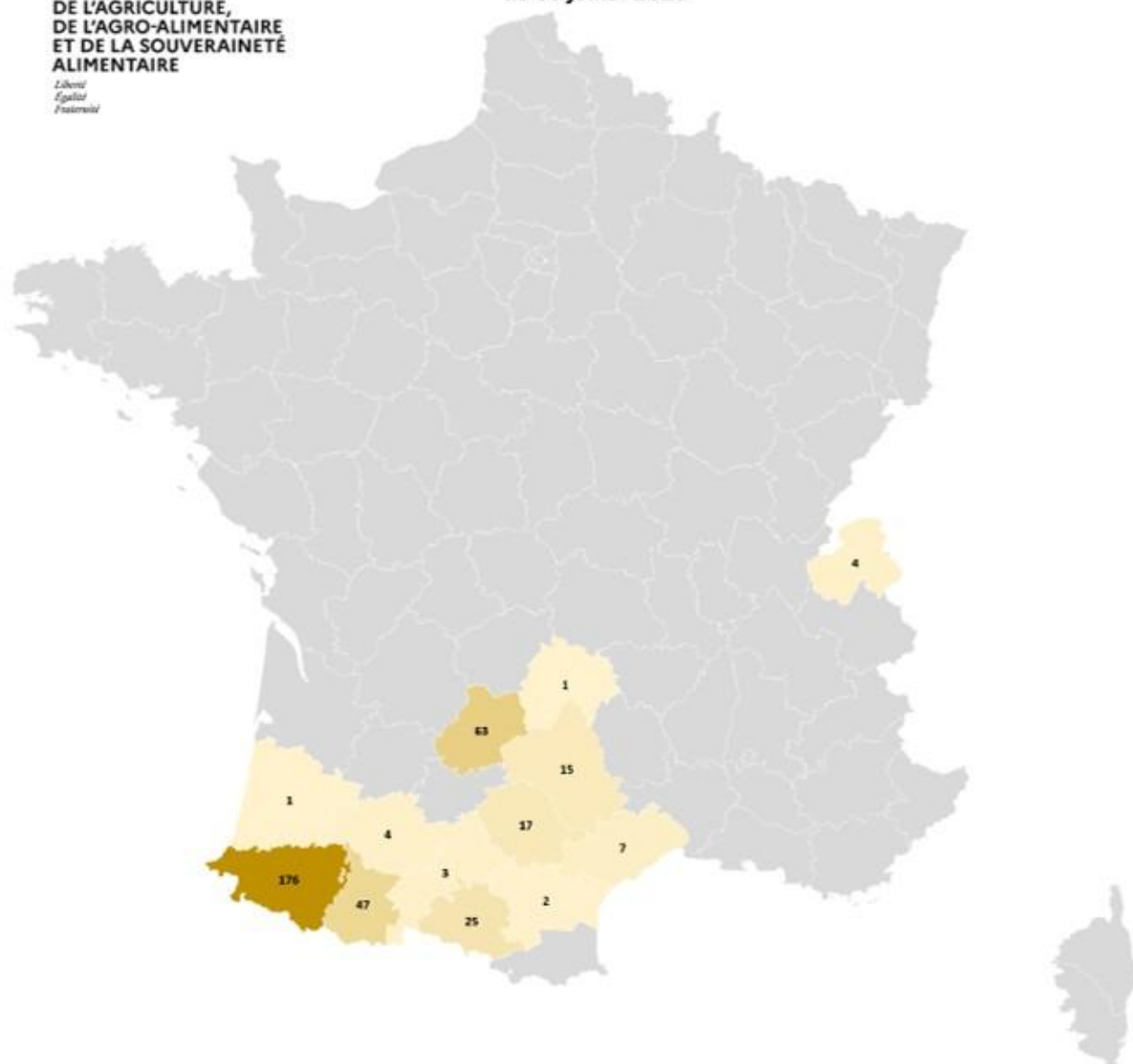
Le suivi sanitaire pour le BTV8 et le BTV3 est en ligne : <https://agriculture.gouv.fr/la-situation-de-la-fievre-catarrale-ovine-fco-en-france>. Les foyers de FCO-3 se trouvent principalement dans le Sud-Ouest. Le début de l'épizootie semble plus précoce que ce qui est habituellement observé. A ce jour, aucun foyer de FCO 8 n'a été signalé.

Depuis le 1^{er} juin 2026, 365 foyers de FCO, sérotype 3, ont été recensés en France. Entre le 1^{er} juin 2025 et le 1^{er} juin 2026, 7 606 foyers avaient été recensés. Entre le 5 août 2024 et le 1^{er} juin 2025, 10 813 foyers avaient été recensés.

La carte ci-dessous présente la répartition des foyers par département. A noter plusieurs virémies positives élevées en Corrèze en FCO3 ces dernières semaines même si les foyers ne sont pas déclarés en tant que tels.


**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Nombre de foyers FCO BTV3 déclarés par département
au 30 juillet 2026**



Par ailleurs, l'instruction technique (2026-377) du 28/06/2026 concernant la surveillance et gestion de la fièvre catarrhale ovine sur le territoire national a été mise à jour : [cliquer ici](#)

Cette instruction reprend les éléments mis à jour pour la MHE (modalités de surveillance) et rappelle des informations données précédemment :

- arrêt de la surveillance annuelle programmée (celle qui avait lieu chez 10 à 20 éleveurs volontaires par département chaque année) ;
- condition de mise à disposition du vaccin FCO-1 issu du stock de l'Etat : vaccin gratuit mais délivrance vétérinaire à la charge de l'éleveur.